



Inter-Parliamentary Union  
For democracy. For everyone.



## L'Appel du Sahel

### ***Mobiliser les populations locales dans l'action menée pour prévenir l'extrémisme violent et s'attaquer aux conditions qui favorisent le terrorisme***

**Alger, Algérie, 26-27 février 2023**

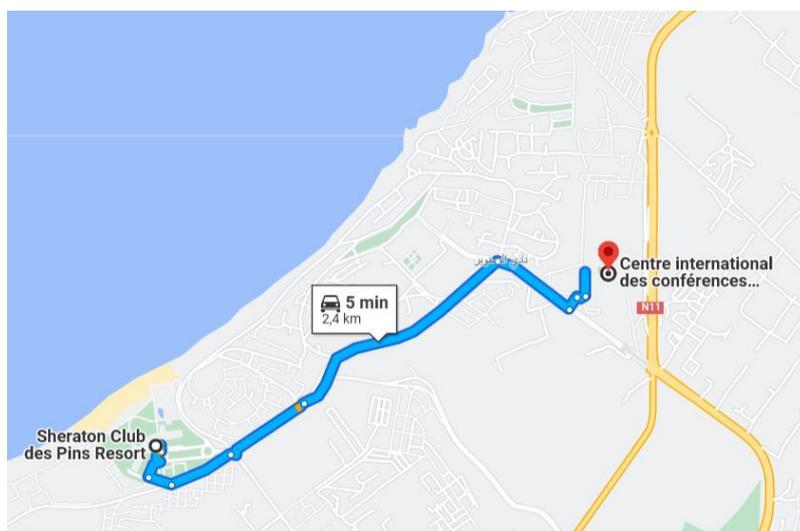
Organisé conjointement par l'Assemblée populaire nationale de l'Algérie et l'Union interparlementaire (UIP).

## NOTE LOGISTIQUE

Nous nous réjouissons d'accueillir vos délégations à la deuxième réunion thématique de l'Appel du Sahel intitulée " *Mobiliser les populations locales dans l'action menée pour prévenir l'extrémisme violent et s'attaquer aux conditions qui favorisent le terrorisme*", qui se tiendra à Alger, en Algérie, du 26 au 27 février 2023. La réunion est organisée conjointement par l'Assemblée populaire nationale de l'Algérie et l'Union interparlementaire (UIP).

### 1. Lieu

Centre International de Conférences  
QV9V+MGH,  
Wilaya de ALGER·  
Route de Chéraga,  
Aïn Benian,  
Algérie



### 2. Inscription

Les participants sont priés de confirmer leur présence au plus tard le 20 février à l'adresse électronique suivante : [counter-terrorism@ipu.org](mailto:counter-terrorism@ipu.org). et de remplir un formulaire d'inscription au lien suivant: <https://registration.ipu.org/d/vlq3b2/>

Un bureau d'inscription et d'information sera ouvert aux participants le dimanche 26 février 2023, à partir de 9h00, au Centre International de Conférences.

Les participants sont priés de s'inscrire au comptoir dès leur arrivée. Le bureau émettra des badges d'identité et traitera les demandes de renseignements concernant la conférence.

### **3. Participation**

La réunion est destinée aux parlementaires et aux responsables communautaires et religieux de la région du Sahel et de ses environs.

Les membres du Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, ainsi que certaines institutions régionales ont également été invités à participer à la réunion.

### **4. Documents**

Les participants recevront un exemplaire papier des exposés des panelistes dès qu'ils seront disponibles. Dans la mesure du possible, le Secrétariat de la réunion établira à l'intention des participants des documents d'information sur les sujets de débat. Le Secrétariat s'efforcera de fournir ces documents en anglais et en français.

### **5. Langues**

Ces réunions bénéficieront d'une interprétation simultanée en arabe, en anglais et en français.

### **6. Logement**

#### **Sheraton Club des Pins Resort**

62 Club des Pins,  
16101  
Staoueli, Algiers,  
  
+213 21 37 77 77

Le secrétariat peut aider avec les réservations dans les hôtels recommandés ci-dessus, mais les participants sont priés de régler leurs factures directement avec les hôtels concernés.

### **7. Visas**

Un passeport en cours de validité et un visa est nécessaire pour entrer en Algérie, hormis pour les ressortissants de pays pour lesquels aucun visa n'est exigé. Pour obtenir un visa ou pour de plus amples renseignements sur la réglementation douanière, les participants sont invités à se mettre en contact avec l'ambassade de l'Algérie de leur pays.

### **8. Arrivée et départ**

Afin d'assurer un service de réception efficace, tous les participants sont priés de fournir leurs informations d'arrivée et de départ, y compris les dates, les numéros de vol et les heures d'arrivée et de départ.

Les participants sont vivement encouragés à arriver à l'aéroport international d'Alger-Houari-Boumediène le samedi 25 février 2023.

Des transferts depuis et vers l'Assemblée nationale et les hôtels recommandés seront organisés.

### **9. Sécurité**

Les autorités nationales prendront toutes les mesures de sécurité nécessaires. Les participants seront tenus d'avoir leurs papiers d'identités (passeport ou carte d'identité) en permanence sur le lieu de la réunion.

### **10. Conditions météorologiques**

Pour obtenir des informations sur la météo à Alger, veuillez consulter :

<https://www.accuweather.com/en/dz/algiers/2093/weather-forecast/2093>

**11. Règlementation monétaire**

La monnaie locale est le dinar algérien (DZD). Le taux de change est d'environ 1 USD = 136.43 DZD.

**12. Services médicaux**

Pendant la durée de la réunion, des services de premiers secours seront disponibles sur place. Les autres services médicaux et les ordonnances de soins seront à la charge des participants.

**13. Coordonnées**

Contact principal pour les parlementaires: [counter-terrorism@ipu.org](mailto:counter-terrorism@ipu.org)

Veillez mettre [ct-assistant@ipu.org](mailto:ct-assistant@ipu.org) en copie.